



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 mars 2017
19 heures 00

PP/DC

N° 002117

Service Finances -
Taux des impositions
directes - Année 2017.

Affiché le :

Le mardi 28 mars 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 mars 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET (9e Adjoint) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

ABSENTS : Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Par délibération n°1974 du 12 avril 2016 le taux des trois taxes pour l'année 2016 a été fixé de la manière suivante :

Taxe d'habitation : 17,14 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,16 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,43 %

Il est proposé de laisser inchangés ces taux d'imposition

LE CONSEIL À LA MAJORITÉ

Vu l'avis favorable de la commission finances du 20 mars 2017

Fixe pour l'année 2017 les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 17,14 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,16 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.43 %

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI

VOTES POUR : 24

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 6